

FRAIS CORPORATIFS

1 Les frais corporatifs à répartir ou résiduels correspondent aux coûts de fonctionnement
2 engagés par les unités corporatives dans le cadre d'activités dont l'objectif n'est pas de
3 desservir une ou des unités d'affaires en particulier mais les intérêts d'Hydro-Québec
4 dans son ensemble.

5 Ils se distinguent des services facturés fournis par les unités corporatives puisque ces
6 derniers font l'objet d'une entente client - fournisseur.

7 La répartition des frais corporatifs est effectuée selon la méthode autorisée par la Régie
8 dans sa décision D-2005-50 qui s'applique de la façon suivante :

9 1^e étape

10 Les frais corporatifs sont répartis à toutes les unités d'Hydro-Québec excluant les unités
11 corporatives selon les bases suivantes :

12

Composante	Répartition
Frais corporatifs sauf Ressources humaines	En fonction des charges primaires à l'exploitation et des immobilisations nettes dans une proportion de 50% - 50%
Frais corporatifs – Ressources humaines	En fonction des salaires de base

13

14 2^e étape

15 Répartition des frais corporatifs des unités de services aux unités d'affaires en fonction
16 de leur consommation de produits et services en facturation interne.

17 Le tableau suivant montre la part des frais corporatifs résiduels incluse dans les
18 revenus requis du Distributeur.

Exercice se terminant le 31 décembre

	Année historique 2008			Année de base 2009			Année témoin 2010		
	Distributeur		Hydro-Québec M\$	Distributeur		Hydro-Québec M\$	Distributeur		Hydro-Québec M\$
	M\$	%		M\$	%		M\$	%	
Bureaux PDG, PCA, Protectrice de la personne	0,7	32%	2,2	0,9	31%	2,8	0,9	31%	2,9
Vérification interne	2,4	31%	7,8	2,5	31%	8,2	2,6	31%	8,4
Affaires corporatives et secrétariat général	23,9	31%	76,8	25,9	31%	83,0	28,3	31%	90,6
Finances	8,4	32%	26,6	9,8	31%	31,4	11,0	31%	34,8
Ressources humaines	0,9	45%	2,0	1,1	45%	2,5	1,1	45%	2,5
	36,3	31%	115,4	40,2	31%	127,9	43,9	32%	139,2

1

2 L'augmentation des frais corporatifs s'explique en grande partie par l'indexation des
3 coûts prévus des activités courantes de même que par l'évolution du volume des
4 activités. À cela s'ajoute, pour 2010, l'impact de l'augmentation de la charge de retraite.

5 Par ailleurs, l'évolution des coûts des groupes Affaires corporatives et secrétariat
6 général et Finances reflète aussi le report de projets de 2008 à 2009.

7 Pour la période de trois ans, on observe une stabilité du ratio des frais corporatifs du
8 Distributeur sur les frais corporatifs globaux d'Hydro-Québec.